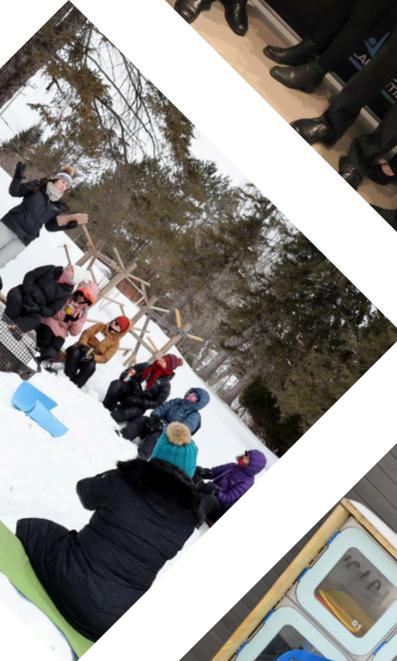




RAPPORT ANNUEL

54^E ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE ANNUELLE

Saint-Jérôme, 20 juin 2025



Ordre du jour

de la 54^e assemblée générale annuelle
de Loisirs Laurentides
Le vendredi 20 juin 2025, à 10 h 30
Bureau de Loisirs Laurentides
Saint-Jérôme



1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Nomination du président et secrétaire d'assemblée ;
3. Régularisation de l'avis de convocation et vérification du quorum ;
4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour 3
5. Lecture et acceptation du procès-verbal de la 53^e assemblée générale annuelle tenue5
le 20 juin 2024
6. Rapport des activités de Loisirs Laurentides :
 - a) Rapport du président. M. Michael Leduc 14
 - b) Rapport de la secrétaire 17
 - c) Rapport d'activités 2024-2025 par Mme Elaine Lauzon, directrice générale. (document externe)
7. Présentation du rapport financier annuel au 31 mars 2025 23
8. Nomination du vérificateur financier ;
9. Amendements aux règlements généraux 38
10. Désignation du président d'élection, de la secrétaire et des scrutateurs ;
11. Rapport du comité de mise en candidature ;
12. Élection des membres du conseil d'administration ;
13. Suspension de l'assemblée (élection des dirigeants par le conseil d'administration) ;
14. Retour de l'assemblée, présentation des dirigeants et mot de remerciement ;
15. Questions et suggestions ;
16. Levée de l'assemblée.

**PROCÈS-VERBAL DE LA 53^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LOISIRS LAURENTIDES
TENUE LE JEUDI 20 JUIN 2024 À LOISIRS LAURENTIDES
SITUÉ AU 330, RUE DE MARTIGNY, BUREAU 100,
ST-JEROME, À 17H30**

Étaient présents(es) :

Mme Cynthia Bonenfant-Lingat, CAMMAC
Mme Debbie Bouchard-Desroches, CSS de la Rivière-du-Nord
Mme Marie-Christine Jalbert, Municipalité Lac-Supérieur
Mme Isabelle Lavallée, membre individuel
Mme Valérie Lefebvre, membre individuel
Mme Jacinthe Lussier, membre individuel
Mme Raphaëlle Morin, ARLPHL
Mme Dominique Petit, Patinage Laurentides
Mme Lyne Urbain, Patinage Laurentides
M. Sylvain Benoît, membre individuel
M. Rémi Brière, Fondateurs-Laurentides
M. Paul Chaddock, membre individuel
M. Louis-Philippe Chrétien, Ville de Sainte-Thérèse
M. Luc Laurent, membre individuel
M. Michael Leduc, FADOQ -Région des Laurentides
M. Normand Long, membre individuel
M. Armando Melo, Soccer Laurentides
M. Louis Paquette, Municipalité de Val-Morin

Étaient aussi présents(es) :

Mme Chantal Campeau - CPA-CGA, Papillon et Associés
Mme Élane Lauzon, directrice générale
Mme Stéphanie Bastien, agente de développement activité physique
Mme Lyne St-Jean, adjointe à la direction générale
Mme Chantal Tardif, directrice générale adjointe
Mme Sasha Cardinal, agente de développement bénévolat
Mme Marie-Pier Vigneault, agent de développement plein air scolaire
M. Dominic Brisson, agent de développement loisir culturel
M. Sébastien Haineault, agent de développement plein air
M. Richard Leduc, coordonnateur aux communications
M. Olivier Girondier, agent de développement sports

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Nomination du président et secrétaire d'assemblée ;
3. Régularisation de l'avis de convocation et vérification du quorum ;
4. Lecture et acceptation de l'ordre du jour ;
5. Lecture et acceptation du procès-verbal de la 52e assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2023 ;
6. Rapport des activités de Loisirs Laurentides :
 - a) Rapport du président. M. Michael Leduc ;
 - b) Rapport de la secrétaire et comités de travail ;
 - c) Rapport d'activités 2023-2024 par Mme Éline Lauzon, directrice générale ; (document externe)
7. Présentation du rapport financier annuel au 31 mars 2024 ; (document externe) ;
8. Nomination du vérificateur financier ;
9. Amendements aux règlements généraux ;
10. Présentation du plan stratégique 2024-2028 ;
11. Désignation du président d'élection, de la secrétaire et des scrutateurs ;
12. Rapport du comité de mise en candidature ;
13. Élection des membres du conseil d'administration ;
14. Suspension de l'assemblée (élection des dirigeants par le conseil d'administration) ;
15. Retour de l'assemblée, présentation des dirigeants et mot de remerciement ;
16. Questions et suggestions ;
17. Levée de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, M. Michael Leduc, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette 53e assemblée générale annuelle de Loisirs Laurentides.

2. NOMINATION DU PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Rés. : AGA-2024-06-20-01 Sur proposition de Mme Cynthia Bonenfant-Lingat, appuyée par Mme Jacinthe Lussier, il est unanimement résolu de nommer **M. Michael Leduc** comme président d'assemblée et **Mme Lyne St-Jean**, comme secrétaire d'assemblée.

3. RÉGULARISATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Une vérification des présences et de la conformité des membres est effectuée par **M. Leduc**. Constatant que le quorum et l'avis de convocation respectent les règlements généraux de la corporation, **M. Leduc** déclare la 53e assemblée générale annuelle ouverte et légalement constituée à 18 h 07.

4. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés. : AGA-2024-06-20-02 Sur proposition de Debbie Bouchard-Desroches, appuyée par Isabelle Lavallée, il est unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour en déplaçant le point «7. *Présentation et acceptation du rapport financier annuel au 31 mars 2024*» au point 5 de l'ordre du jour».

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 MARS 2024

Présentation des états financiers par Mme Chantal Campeau, CPA-CGA pour Papillon & Associés, pour l'exercice terminé le 31 mars 2024.

Madame Campeau répond aux questions des membres présents.

Le rapport financier annuel au 31 mars 2024 est déposé.

6. LECTURE ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 52E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE TENUE LE 20 JUIN 2023

Compte tenu que les membres ont reçu le procès-verbal avec la convocation et qu'ils ont eu le temps d'en prendre connaissance, il est proposé ce qui suit :

Rés.: AGA-2024-06-20-03 Sur proposition de Luc Laurent, appuyée par Dominique Petit, il est unanimement résolu de dispenser de la lecture du procès-verbal de la 52^e assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2023.

Rés. : AGA-2024-06-20-04 Sur proposition de M. Armando Melo, appuyée par Mme Raphaëlle Morin, il est unanimement résolu d'accepter le procès-verbal de la 52^e assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2023 tel que déposé.

7. RAPPORT DES ACTIVITES DE LOISIRS LAURENTIDES

a) Rapport du président. M. Michael Leduc

M. Michael Leduc fait lecture de son rapport en tant que président.

b) Rapport de la secrétaire

Mme Isabelle Lavallée, secrétaire, fait le résumé du rapport de la secrétaire au niveau de la participation des membres du conseil d'administration aux diverses rencontres tenues entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024 ainsi que celle des comités de travail relevant du conseil d'administration. Mme Lauzon complète en indiquant que le conseil d'administration est maintenant tenu d'inclure, dans le rapport annuel, la participation des membres sur chacun des comités de travail aux rencontres tenues au cours de la dernière année, soit :

le comité de Gouvernance et d'éthique
le comité de Vérification des finances
le comité des Ressources humaines*
le comité de Communication, marketing et financement
le comité du Fonds de l'athlète des Laurentides.

*Vous remarquerez que le nom de deux employés apparaît sur la liste des présences pour le comité des ressources humaines. Question de transparence et pour une participation optimale, il a été décidé qu'à chacune des rencontres du comité, un employé serait invité à participer.

c) Rapport d'activités 2023-2024 par Mme Élane Lauzon, directrice générale

Mme Lauzon présente son rapport 2023-2024 et invite les membres à consulter le rapport d'activités relatant les principales réalisations de chacun des volets d'activités pour 2023-2024 :

- Bénévolat
- Formation
- Plein air
- Activité physique

- Sport - Jeux du Québec
- Structures locales d'encadrement
- Loisir culturel
- Promotion - visibilité (impacts)
- Sécurité - Intégrité

M. Michael Leduc fait une motion de félicitations pour le beau travail effectué par tous les employés et la direction générale au cours de la dernière année.

8. NOMINATION DU VÉRIFICATEUR FINANCIER

Considérant qu'un mandat de trois ans a été confié à la firme comptable Papillon & Associés à l'AGA de juin 2023, se terminant en 2025-26 ;

Considérant que la direction générale et le conseil d'administration sont satisfaits des services offerts par Papillon & Associés ;

Rés.: AGA-2023-06-20-05 Sur proposition de Dominique Petit, appuyée par Sylvain Benoît, il est unanimement résolu de poursuivre le mandat de la vérification comptable avec la firme Papillon & Associés pour 2024-2025.

9. AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Présentation des propositions d'amendements aux règlements généraux.

Rés.: AGA-2023-06-20-06 Sur proposition de Raphaëlle Morin, appuyée par Paul Chaddock, il est unanimement résolu d'accepter les amendements aux règlements généraux à l'articles 6 - Membres « Déclaration de services aux membres » et à l'article 25 - Éligibilité « Comité d'élection » et « Matrice de compétences » tels que présentés.

10. PRÉSENTATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2024-2028

Madame Lauzon présente un résumé du nouveau plan stratégique 2024-2028. Elle précise l'identité stratégique de Loisirs Laurentides et mentionne que la mission, les valeurs et la vision demeurent intacts puisqu'ils reflètent toujours la réalité du milieu. Elle prend le temps de nommer les enjeux internes et externes avec lesquels Loisirs Laurentides doit composer et termine en nommant les trois orientations stratégiques retenues pour les quatre prochaines années.

11. DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION, DE LA SECRÉTAIRE ET DES SCRUTATEURS

M. Leduc explique la procédure à suivre pour la tenue des élections.

Rés.: AGA-2024-06-20-07 Sur proposition de Sylvain Benoît, appuyée par Normand Long, il est unanimement résolu de nommer Michael Leduc, à titre de président d'élection.

Rés.: AGA-2024-06-20-08 Sur proposition de Luc Laurent, appuyée par Rémi Brière, il est unanimement résolu de nommer Éline Lauzon, à titre de secrétaire.

Étant donné le nombre de candidatures reçues pour le nombre de postes d'administrateur disponibles, il n'est pas nécessaire de nommer des scrutateurs d'élection.

12. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Mme Éline Lauzon mentionne qu'il y a 6 postes en élection et que Loisirs Laurentides a reçu 7 candidatures en bon et due forme. Le comité d'évaluation des candidatures a vérifié et validé les 7 candidatures reçues.

Les candidatures reçues sont :

1. Sylvain Benoît
2. Normand Long
3. Louis Paquette
4. Isabelle Lavallée
5. Jacinthe Dugré
6. Jacinthe Lussier
7. Valérie Lefebvre

M. Leduc valide les intentions des candidats. Six (6) candidats acceptent leur nomination.

M. Normand Long précise qu'il retire sa candidature.

Avec le retrait de M. Normand Long, les 6 candidats sont élus par acclamation.

À titre de nouvelle administratrice, madame Valérie Lefebvre se présente brièvement. M. Paul Chaddock est invité à faire de même.

13. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ne sont pas en élection :

	Nom de l'administrateur	Durée du mandat
Poste 1	Michael Leduc	2023-2025
Poste 3	Luc Laurent	2023-2025
Poste 5	Jean-Paul Lefebvre	2023-2025
Poste 7	Mathieu Bouffard	2023-2025
Poste 9	Debbie Bouchard-Desroches	2023-2025
Poste 11	Paul Chaddock	2023-2025
Poste 13	Cynthia Bonenfant-Lingat	2023-2025

Sont élus pour un mandat de 2 ans :

	Nom de l'administrateur	Durée du mandat
Poste 2	Louis Paquette	2024-2026
Poste 4	Jacinthe Dugré	2024-2026
Poste 6	Isabelle Lavallée	2024-2026
Poste 8	Sylvain Benoit	2024-2026
Poste 10	Jacinthe Lussier	2024-2026
Poste 12	Valérie Lefebvre	2024-2026

M. Leduc remercie les membres de leur participation, de leur intérêt et de l'unanimité de leur décision. Il indique que, depuis la refonte de la gouvernance de Loisirs Laurentides, c'est la première fois que le conseil d'administration est complet et qu'aucun poste n'est vacant.

14. SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE (ÉLECTION DES DIRIGEANTS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION)

L'assemblée est suspendue à 18h42.

15. RETOUR DE L'ASSEMBLÉE, PRÉSENTATION DES DIRIGEANTS ET MOT DE REMERCIEMENT

Réouverture de l'assemblée à 18h50.

Présentation des dirigeants par Mme Lauzon.

Président : M. Michael Leduc
Vice-président : M. Luc Laurent
Trésorier : M. Sylvain Benoît
Secrétaire : Mme Isabelle Lavallée

M. Michael Leduc remercie les membres pour la confiance qu'ils lui accordent en acceptant le renouvellement de son mandat à la présidence.

16. QUESTIONS ET SUGGESTIONS

Aucune question.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président remercie les participants de leur présence à cette assemblée générale annuelle, félicite les élus au conseil d'administration et remercie l'équipe de Loisirs Laurentides. Il souhaite un bon été à tous et à toutes.

Rés.: AGA-2024-06-20-09

Sur proposition de Mme Dominique Petit, appuyée par Mme Cynthia Bonenfant-Lingat, il est unanimement résolu de levée l'assemblée à 19 h 25.



Michael Leduc, président de l'assemblée



Lyne St-Jean, secrétaire de l'assemblée

Liste des actions à faire

Assemblée générale annuelle du 20 juin 2024

Actions	Qui	Échéance	Fait ✓
<ul style="list-style-type: none"> Faire la mise à jour des données au niveau du Registraire des entreprises (REQ) 	Chantal/Lyne	Juillet 2024	✓
<ul style="list-style-type: none"> Faire la mise à jour de la liste des administrateurs du CA avec leurs coordonnées 	Lyne	Juillet 2024	✓
<ul style="list-style-type: none"> Aviser Papillon et Associés pour la reconduction de leur mandat pour trois années supplémentaires. 	Chantal	Juillet 2024	✓
<ul style="list-style-type: none"> Apporter les changements aux règlements généraux selon l'adoption des amendements. 	Élaine	Juillet 2024	✓

RAPPORT DU PRÉSIDENT



Bonjour à vous toutes et tous! Je vous souhaite la bienvenue à cette 54e assemblée générale annuelle de Loisirs Laurentides. C'est avec plaisir que je vous présente mon septième rapport, en tant que président de l'Unité régionale de loisir et de sport des Laurentides, Loisirs Laurentides, qui couvre la période entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025.

Particulièrement cette année, la directrice générale et moi-même avons rencontré plusieurs Préfets et directions générales de MRC, afin d'échanger avec eux sur les services et avantages qu'offre Loisirs Laurentides pour le développement du loisir, du sport, du plein air et du loisir culturel dans leur communauté.

Cette dernière année a été très généreuse auprès de plusieurs organismes et participants des Laurentides qui ont bénéficié de fonds divers, notamment dans le cadre du Programme d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR); en loisir culturel – volet jeunesse, via une subvention du secrétariat à la jeunesse; grâce à notre Fonds de transport qui a fait plusieurs heureux en aidant les participants en sport, en plein air et en loisir actif à se déplacer pour se rendre à une compétition, un événement ou une sortie active organisée à plus de 400km/aller ou dans le cadre du Gala du fonds de l'athlète où les athlètes montants de la région se sont vus remettre des bourses allant de 350\$ à 1 000\$ selon le niveau de compétition.

Pour ce qui est de notre volet reconnaissance, deux lauréats pour le Prix Dollard-Morin ont été honorés cette année, soit M. Luc Lalonde au volet régional (curling) et M. Roger Ménard pour le volet provincial – loisir (astronomie). En plus de la soirée reconnaissance régionale organisée par Loisirs Laurentides, les lauréats ont profité d'une soirée à Québec pour la remise officielle des prix par la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air au Québec, madame Isabelle Charest. Sasha Cardinal, agente responsable du bénévolat et moi-même, avons eu le privilège d'accompagner nos lauréats à cette cérémonie annuelle.

Orchestré par le RURLS et les URLS, le programme circonflexe prêt-pour-bouger, qui permet de rendre accessible gratuitement des équipements sportifs et récréatifs à la population québécoise, à travers le Québec, se déploie lentement, mais sûrement dans les

Laurentides. Nous envisageons d'atteindre nos objectifs de déploiement pour l'échéance prévue en mars 2027. Le programme passera à une phase promotionnelle auprès du grand public dans les prochaines semaines. Rendez-vous sur la plateforme circonflexe.ca pour en savoir plus.

Je suis heureux de constater que notre membrariat se porte assez bien. Nous comptons 145 membres. Considérant notre mission de mobiliser, d'accompagner et d'agir en tant que facilitateur auprès des acteurs locaux, régionaux et nationaux dans leurs efforts individuels et collectifs visant à promouvoir, valoriser et favoriser la pratique du loisir des citoyens des Laurentides; nous suivons ce baromètre de membres, tout en cherchant continuellement à attirer les différents acteurs de la région qui gravitent autour du loisir, du sport et du plein air dans les Laurentides et à les inviter à joindre notre organisme.

Au cours de l'année, le conseil d'administration a décidé de se rallier à la Coalition pour l'avenir du sport et de l'activité physique au Québec (CASAPQ) qui vise à assurer la pérennité des organisations qui œuvrent dans le domaine du sport et de l'activité physique au Québec. Son objectif est de défendre les intérêts des organismes auprès des instances gouvernementales et de promouvoir la pratique sportive et l'activité physique à tous les niveaux afin d'améliorer la santé de la population québécoise. Dans le contexte actuel, toutes les démarches pour mettre en avant-scène notre secteur d'activité sont primordiales.

Dans ce même ordre d'idée, vous n'êtes pas sans savoir que le Réseau des unités régionales de loisir et de sport du Québec (RURLS) traverse une période tumultueuse présentement. Loisirs Laurentides est un adhérent de la convention de gouvernance du Réseau, un organisme provincial qui a pour mission de *mobiliser, soutenir et accompagner* les acteurs du loisir et du sport dans toutes les régions administratives du Québec. Il est important, surtout présentement, de mettre de côté nos égos organisationnels; de se serrer les coudes et de recadrer les actions afin d'en ressortir plus fort. Comme délégué du CA de Loisirs Laurentides au collège électoral, lors de l'assemblée générale, j'ai été élu au conseil d'administration du RURLS. J'y agis actuellement comme trésorier.

J'aimerais remercier notre VP, Luc Laurent, qui s'est aussi impliqué dans la vie démocratique du RURLS. Merci également à Éline Lauzon ainsi qu'à toutes les agentes et agents mobilisés dans les opérations du RURLS, que ce soit à la Table des directions générales, dans l'un des neuf Groupes de travail réseau, les formations ou autres activités qui vous permettent d'échanger sur des pratiques prometteuses en loisir, sport et plein air.

Je suis privilégié, en tant que président, de pouvoir compter sur des administrateurs et administratrices d'une qualité exceptionnelle. Considérant que les membres du CA ont une obligation fiduciaire envers l'entreprise, nous nous concentrons sur une gouvernance stratégique. Les administrateurs et administratrices sont engagés bénévolement dans des réunions régulières ou extraordinaires du CA, dans divers comités statutaires du CA : le comité de gouvernance et d'éthique; le comité des ressources humaines; le comité de vérification et finance et le Comité communication – Marketing – Financement. Voire même au sein du comité opérationnel du Fonds de l'athlète des Laurentides, en plus de participer à divers événements en tant que délégué.e.s du CA ou comme ambassadeurs ou ambassadrices de notre mission dans nos communautés des Laurentides.

Merci à M. Luc Laurent, vice-président; Mme Isabelle Lavallée, secrétaire; M. Sylvain Benoît, trésorier; les administratrices, Mme Cynthia Bonenfant-Lingat, Mme Jacinthe Lussier, Mme Debbie Bouchard-Desrochers, Mme Jacinthe Dugré (poste présentement vacant après démission), Mme Valérie Lefebvre; ainsi que les administrateurs M. Paul Chaddock, M. Louis Paquette, M. Mathieu Bouffard (poste devenu vacant après démission et comblé par M. Charles Contant) et M. Jean-Paul Lefebvre (poste présentement vacant après démission), votre contribution est appréciée et elle fait toute une différence.

Merci Élane pour ton talent de cheffe d'orchestre, et, félicitations à tous les membres de ton équipe, ainsi qu'à tous les bénévoles qui gravitent autour des opérations de Loisirs Laurentides. Vous faites du beau travail et je suis convaincu que tous ici présent constaterez, en lisant le rapport de notre directrice générale, la grande qualité et la large portée des activités, programmes, projets et événements qui ont été réalisés par notre équipe de Loisirs Laurentides au cours de la dernière année.

Enfin, merci de la confiance que vous me témoignez comme président et merci à vous toutes et tous pour votre implication au cours de la dernière année.

Longue vie à Loisirs Laurentides !

Le président,



Michael Leduc

RAPPORT DE LA SECRETAIRE (EN DATE DU 10-06-2025)

Les membres du conseil d'administration se sont rencontrés à 8 reprises entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025.

Membres du C.A. (Entre le 1 ^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025)	C.A. 14 mai 2024	C.A. 20 juin 2024 (16 h)	C.A./AGA 20 juin 2024 (18 h 30)	C.A. 27 août 2024	C.A. 29 octobre 2024	C.A. 10 décembre 2024	C.A. 4 février 2025	C.A. 11 mars 2025
BENOIT, Sylvain	X	X	X	X	Absent	X	X	X
BONENFANT-LINGAT, Cynthia	X	X	X	X	X	X	Absente	X
BOUCHARD-Desroches, Debbie	X	X	X	Absente	Absente	Absente	Absente	Absente
BOUFFARD, Mathieu	X	Absent	Absent	Absent				
CHADDOCK, Paul	X	X	X	X	X	Absent	X	X
CONTANT, Charles	X	X	X	X	X	X	X	X
DUGRÉ, Jacynthe	X	Absente	Absente	X	Absente	Absente	Absente	Absente
LAURENT, Luc	X	X	X	X	X	X	X	X
LAVALLÉE, Isabelle	X	X	X	X	X	X	X	X
LEDUC, Michael	X	X	X	X	X	X	X	X
LEFEBVRE, Jean-Paul	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent	Absent		
LEFEBVRE, Valérie	X	X	X	X	Absente	X	X	X
LUSSIER, Jacinthe	X	X	X	X	X	X	Absente	X
PAQUETTE, Louis	X	X	X	X	X	X	X	X

Légende : N/A = La personne ne siégeait pas encore au C.A
 = La personne n'était plus en poste au C.A

La secrétaire,

Isabelle Lavallée

Tableau des rencontres du comité de gouvernance et d'éthique 2024-2025

Les membres du comité se sont rencontrés à 4 reprises entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025.

Membres du comité de gouvernance et d'éthique (Entre le 1 ^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025)	C.G.É. 29 avril 2024	C.G.É. 17 octobre 2024	C.G.É. 26 novembre 2024	C.G.É. 25 février 2025
BENOIT, Sylvain	X	X	X	X
LEFEBVRE, Jean-Paul	Absent	Absent	Absent	
LAURENT, Luc	X	X	X	X
LAVALLÉE, Isabelle	X	X	X	X
LAUZON, Élane	X	X	X	X
LEDUC, Michael	X	X	X	X

Légende : N/A = La personne ne siégeait pas encore au C.G.É.

= La personne n'était plus en poste au C.G.É.

La directrice générale,



Élane Lauzon

Tableau des rencontres du comité de vérification des finances

Les membres du comité se sont rencontrés à 7 reprises entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025.

Membres du comité de vérification des finances (Entre le 1 ^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025)	C.V.F. 24 avril 2024	C.V.F. 29 mai 2024	C.V.F. 8 juillet 2024	C.V.F. 21 août 2024	C.V.F. 7 octobre 2024	C.V.F. 18 novembre 2024	C.V.F. 17 février 2025
BENOIT, Sylvain	X	X	X	X	X	X	X
LAURENT, Luc	X	X	X	X	X	X	X
LAUZON, Élane	X	X	X	X	X	X	X
LEFEBVRE, Valérie	N/A	N/A	N/A	N/A	X	X	X
TARDIF, Chantal	X	X	X	X	X	X	X

Légende : N/A = La personne ne siégeait pas encore au C.V.F.

= La personne n'était plus en poste au C.V.F.

La directrice générale,



Élane Lauzon

Tableau des rencontres du comité des ressources humaines 2024-2025

Les membres du comité se sont rencontrés à 4 reprises entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025.

Membres du comité des ressources humaines (Entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025)	C.R.H. 17 avril 2024	C.R.H. 26 septembre 2024	C.R.H. 27 novembre 2024	C.R.H. 13 février 2025
BONENFANT-LINGAT, Cynthia	X	X	Absente	X
AGENT de développement	Marie-Pier Vigneault	Stéphanie Bastien	Richard Leduc	Dominic Brisson
LAUZON, Élane	X	X	X	X
LUSSIER, Jacinthe	X	X	X	X
PAQUETTE, Louis	X	X	X	X
TARDIF, Chantal	X	X	X	X

Légende : N/A = La personne ne siégeait pas encore au C.R.H.

= La personne n'était plus en poste au C.R.H.

La directrice générale,



Élane Lauzon

Tableau des rencontres du comité de communication, marketing et financement

Les membres du comité se sont rencontrés à 4 reprises entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025.

Membres du comité de communication, marketing et financement (Entre le 1 ^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025)	C.C.M.F. 17 avril 2024	C.C.M.F. 18 septembre 2024	C.C.M.F. 12 novembre 2024	C.C.M.F. 5 février 2025
BOUCHARD-DESROCHES, Debbie	X	Absente		
BOUFFARD, Mathieu	X	Absent		
DUGRÉ, Jacinthe	X	Absente	Absente	Absente
BRISSON, Dominic	X	X	X	X
CHADDOCK, Paul	N/A	X	X	X
CONTANT, Charles	N/A	N/A	N/A	X
LEDUC, Richard	X	X	X	X

Légende : N/A = La personne ne siégeait pas encore au C.C.M.F.

= La personne n'était plus en poste au C.C.M.F.

La directrice générale,



Élaine Lauzon

Tableau des rencontres du comité du Fonds de l'athlète des Laurentides

Les membres du comité se sont rencontrés à 4 reprises entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025.

Membres du comité du Fonds de l'athlète des Laurentides (Entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025)	C.F.A.L. 11 avril 2024	C.F.A.L. 11 septembre 2024	C.F.A.L. 11 novembre 2024	C.F.A.L. 8 février 2025
BOUCHARD-DESROCHES, Debbie	Absente	X	Absente	Absente
CARDINAL, Sasha	X	X	X	X
GIRONDIER, Olivier	X	X	X	X
JALBERT, Marie-Christine	N/A	X	X	X
LAURENT, Luc	X	X	X	X
LAVALLÉE, Isabelle	X	X	X	X
PETIT, Dominique	N/A	X	X	X
SAVOIE, Alexandre	N/A	X	X	X

Légende : N/A = La personne ne siégeait pas encore au C.F.A.L.

 = La personne n'était plus en poste au C.F.A.L.

La directrice générale,



Élaine Lauzon

**UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT
ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025**

**UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT
ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2025**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 13
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Subvention - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	14
Annexe B - Auto-financés	14
Annexe C - Autres subventions gouvernementales	14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme beaucoup d'organismes à but non lucratif, les produits de UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES comprennent entre autres, les revenus de dons, qui ne se prêtent pas à un audit complet selon les procédés d'audit. Par conséquent, notre audit des produits provenant de dons a été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent nous n'avons pu déterminer si les montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges et de l'actif net pour les exercices terminés au 31 mars 2025 et au 31 mars 2024 auraient dû faire l'objet d'ajustements.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de l'organisme, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Papillon & Associés inc¹

Prévost, le 20 mai 2025

¹ Par Chantal Campeau, CPA auditrice

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	Budget	2025	2024
PRODUITS			
Subvention - Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (annexe A)	3 151 674 \$	1 788 217 \$	1 475 265 \$
Auto-financés (annexe B)	367 109	368 224	406 864
Autres subventions gouvernementales (annexe C)	189 783	88 192	132 787
	3 708 566	2 244 633	2 014 916
FRAIS D'ADMINISTRATION			
Abonnements	9 014	5 183	6 861
Achats de matériel	822 981	243 221	59 314
Amortissement des immobilisations corporelles	2 500	3 024	3 475
Assurances	2 500	2 498	2 386
Bourses	95 780	88 509	36 872
Charges sociales	82 440	92 469	78 816
Cotisations et permis	8 415	1 345	7 418
Créances douteuses	-	1 500	200
Dépenses de régionalisation	1 263 888	796 069	559 974
Dépenses diverses	334 791	35 158	26 021
Entretien informatique	20 000	10 853	12 159
Entretien local - Nettoyage	3 710	4 005	3 709
Formation	3 000	709	135
Frais contribués	40 000	11 151	80 947
Frais de bureau et fournitures	8 395	5 107	2 671
Frais de déplacement - Administration	9 750	6 221	9 767
Frais de déplacement - Personnel	14 450	12 780	14 225
Frais de poste	1 450	858	1 155
Frais de représentation	8 850	5 634	6 876
Frais de réunions	35 725	24 831	22 710
Habillement	13 500	13 096	33 268
Inscriptions	7 745	8 119	39 221
Intérêts et frais bancaires	1 700	578	1 669
Location d'équipements	13 800	13 686	19 245
Loyer	73 590	74 740	72 239
Mission provinciale	13 235	8 530	44 287
Publicité et promotion	10 070	5 652	8 479
Reconnaissance des employés	3 100	3 078	6 445
Réparations d'équipement et de matériel	250	-	208
Salaires	689 250	715 603	641 496
Services professionnels	108 687	71 968	64 080
Télécommunications	6 000	7 299	5 492
	3 708 566	2 273 474	1 871 820
(INSUFFISANCE) EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	- \$	(28 841) \$	143 096 \$

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	Actifs nets grevés d'affectations internes (note 4)	Investis en immobilisations corporelles	Non affectés	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	683 241	20 115	144 486	847 842	704 746
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	9 511	(3 024)	(35 328)	(28 841)	143 096
Affectation d'origine interne	(33 000)	-	33 000	-	-
SOLDE À LA FIN	659 752	17 091	142 158	819 001	847 842

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

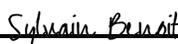
BILAN

31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	1 715 042 \$	1 345 210 \$
Dépôts à terme, portant intérêt aux taux de 3 % et 3,8 %, échéant en mai 2025 et en mars 2026	475 000	475 000
Débiteurs (note 5)	57 097	48 764
Subventions à recevoir	589 772	248 198
Frais payés d'avance	3 613	4 111
	2 840 524	2 121 283
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE - FAL, À LA JUSTE VALEUR	88 440	99 424
ENCAISSE RÉSERVÉE - FAL	66 272	53 776
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	17 091	20 115
	3 012 327 \$	2 294 598 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 8)	623 151 \$	77 199 \$
Revenus perçus d'avance (note 9)	1 570 175	1 369 557
	2 193 326	1 446 756
ACTIF NET		
ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATIONS INTERNES (note 4)	659 752	683 241
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 091	20 115
NON AFFECTÉS	142 158	144 486
	819 001	847 842
	3 012 327 \$	2 294 598 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(28 841) \$	143 096 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 024	3 475
Variation de la juste valeur des placements	9 049	(14 589)
	(16 768)	131 982
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Variation des dépôts à terme	-	(200 000)
Débiteurs	(8 333)	(30 777)
Subventions à recevoir	(341 574)	(71 372)
Frais payés d'avance	498	(2 896)
Créditeurs	545 952	40 900
Revenus perçus d'avance	200 618	68 443
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	380 393	(63 720)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(2 651)
Variation de l'encaisse réservée	(12 496)	(2 299)
Variation des placements	1 935	(730)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(10 561)	(5 680)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	369 832	(69 400)
ENCAISSE AU DÉBUT	1 345 210	1 414 610
ENCAISSE À LA FIN	1 715 042 \$	1 345 210 \$

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025****1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ**

L'organisme est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est exempt d'impôt. Son objectif est de fournir des services de gestion et d'animation aux organismes du milieu, impliqués dans des activités sportives ou de loisirs. L'organisme exploite également sous les raisons sociales de Loisirs Laurentides et Fonds de l'athlète des Laurentides.

2. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE**Accords infonuagiques**

Le 1er avril 2024, l'organisme a adopté la NOC-20, Traitement comptable des accords d'infonuagique, qui fournit des indications sur le traitement comptable des dépenses liées à un accord d'infonuagique et sur la question de savoir s'il existe un actif incorporel logiciel dans l'accord. L'adoption de la NOC-20 n'a eu aucune incidence sur les états financiers autre que les exigences de divulgation de la note d'orientation.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations et hypothèses sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les principales estimations faites par la direction portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la valeur des services et des frais contribués. Les résultats réels pourraient différer en raison des incertitudes reliées à la mesure. Ces estimations et hypothèses reflètent les meilleures estimations de la direction selon l'information disponible à la date de clôture.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de la période au cours de laquelle les charges reliées sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme est raisonnablement assuré de sa réception. Lorsque l'organisme reçoit des apports à titre de dotations, ceux-ci sont comptabilisés directement en augmentation de l'actif net.

Les produits d'exploitation provenant des cotisations, des commandites et des inscriptions, ainsi que les produits provenant des placements tels que les intérêts, les dividendes et les gains sur dispositions sont constatés à titre de produits dans la période à laquelle ils se rapportent et lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Apports reçus sous forme de services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme a recours aux services de nombreux bénévoles. Ces services sont présentés dans le résultat de l'organisme à titre de services contribués et frais contribués dans les produits et les charges. Les heures consacrées par les bénévoles sont compilées et constatées selon le taux horaire correspondant au salaire minimum. Les bénévoles ont consacré environ 378 heures d'aide cette année (2024 - 5 308 heures) afin d'assurer la prestation de ces services.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025****3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Instruments financiers***Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Mobilier et agencement	Dégressif	10 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

4. VIREMENTS INTERNES ET ACTIFS NETS GREVÉS D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Dans les années antérieures, le conseil d'administration a affecté la somme de 683 241 \$ à des affectations internes. Au cours de l'exercice, une somme de 9 511 \$ a été transférée des fonds non affectés aux fonds affectés au fonds de l'Athlète. De plus, une somme de 25 000 \$ a été désaffectée des fonds de réserve et une somme de 8 000 \$ a été désaffectée des fonds affectés au fonds de l'Athlète.

Le solde des actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne se répartit comme suit à la fin de l'exercice :

	2025	2024
Actifs nets affectés à un fonds de réserve	335 000 \$	360 000 \$
Actifs nets affectés au fonds des projets	105 063	105 063
Actifs nets affectés au fonds de l'Athlète	154 712	153 201
Actifs nets affectés au fonds ressources humaines	48 734	48 734
Actifs nets affectés au fonds d'acquisition d'immobilisations	16 243	16 243
	659 752 \$	683 241 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à des fins non stipulées par affectation sans le consentement préalable du conseil d'administration.

5. DÉBITEURS

	2025	2024
Comptes à recevoir	30 101 \$	16 990 \$
Intérêts courus	8 412	11 281
Sommes à recevoir des gouvernements	18 584	20 493
	57 097 \$	48 764 \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025			2024
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et agencement	46 173 \$	32 623 \$	13 550 \$	15 056 \$
Équipement informatique	17 767	14 226	3 541	5 059
Améliorations locatives	8 150	8 150	-	-
	72 090 \$	54 999 \$	17 091 \$	20 115 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit, d'un montant autorisé de 100 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 3,75 %, sans garantie ni période précise de renouvellement.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2025

8. CRÉDITEURS

	2025	2024
Comptes fournisseurs	523 185 \$	39 205 \$
Salaires et autres avantages	65 496	29 120
Sommes à remettre aux gouvernements	9 470	7 986
Frais courus	25 000	888
	623 151 \$	77 199 \$

9. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2025	2024
Centrales d'équipements	912 713 \$	841 049 \$
Soutien au transport en région	328 975	267 660
Kino AP - PAFILR	151 440	94 738
Kino AP - Mesure 1,4	66 925	64 067
Programme Cycliste averti (TMVPA)	28 067	17 472
MCC culturel de base	32 000	-
Programme EX3 Plein air	14 028	26 000
Programme Plein air	13 781	28 088
Commandite	10 000	3 000
CISSS Projet PA	8 100	-
Programme SES	4 000	3 300
Autres	146	-
Projet bénévolat	-	16 600
Projet route bleue	-	5 000
Cycliste averti	-	2 583
	1 570 175 \$	1 369 557 \$

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 182 125 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2026	80 944 \$
2027	80 944 \$
2028	20 237 \$

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2025****11. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la société avec les administrateurs au cours de l'exercice :

	2025	2024
Produits		
Services contribués	3 126 \$	3 241 \$
Charges		
Frais contribués	3 126 \$	3 241 \$
Frais de déplacement	4 342 \$	6 196 \$
Frais de représentation	447 \$	240 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

12. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Les chiffres du budget n'ont pas été audités.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR, DE SPORT ET DE PLEIN AIR DES LAURENTIDES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	Budget	2025	2024
ANNEXE A - SUBVENTION - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT			
Activité physique	653 892 \$	459 271 \$	669 849 \$
Fonctionnement	718 195	665 893	680 338
Plein air	1 739 507	622 973	90 244
Soutien transport en région	40 080	40 080	34 834
	3 151 674 \$	1 788 217 \$	1 475 265 \$

ANNEXE B - AUTO-FINANCÉS

Articles promotionnels	500 \$	- \$	1 530 \$
Autres	39 583	47 829	30 480
Commandites	58 057	44 863	62 580
Cotisations	27 500	26 509	29 475
Dividendes	600	1 405	611
Dons	6 000	11 892	13 330
Gestion de programme	75 319	103 279	24 304
Hébergement	-	1 010	-
Inscriptions	14 350	27 151	70 856
Intérêts	45 000	67 106	60 253
Loyer	200	-	-
Programme Jeux du Québec (Sport Québec)	9 500	10 800	9 585
Restauration	500	-	467
Services contribués	40 000	11 151	80 947
Services professionnels	5 000	6 180	7 857
Variation de la juste valeur des placements	45 000	9 049	14 589
	367 109 \$	368 224 \$	406 864 \$

ANNEXE C - AUTRES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES

Autres	45 286 \$	38 192 \$	86 290 \$
Ministère de la Culture	144 497	50 000	46 497
	189 783 \$	88 192 \$	132 787 \$

AMENDEMENTS AUX RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LOISIRS LAURENTIDES AGA – 20 juin 2025

Texte actuel	Proposition de modification
<p>24. NOMBRE ET POSTES DES ADMINISTRATEURS</p> <p>Les affaires de la corporation sont menées par un conseil d'administration composé de 13 administrateurs ayant les mêmes pouvoirs, les mêmes droits et les mêmes responsabilités et répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un minimum de 3 administrateurs indépendants provenant des membres individuels; • Au plus 10 administrateurs provenant des membres en règle corporatifs. <p>Les 13 administrateurs doivent siéger sur les comités de travail statutaires dont certains à titre de président, selon l'expertise, les compétences, les connaissances et l'intérêt de chacun. Le président du C.A. siège d'office sur tous les comités de travail. Il doit être présent lors des rencontres du comité de gouvernance/éthique.</p> <p>Le quorum est fixé à 7 administrateurs.</p> <p>Les comités de travail statutaires suivants se rapportent au conseil d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance/éthique et déontologie • Vérification des finances • Ressources humaines • Communication/Marketing/Financement <p>Des comités de travail opérationnel, identifiés par et se rapportant à la direction générale, peuvent être créés au besoin. La direction générale doit informer et faire rapport des activités de ces comités, au conseil d'administration.</p>	<p>24. NOMBRE ET POSTES DES ADMINISTRATEURS</p> <p>Les affaires de la corporation sont menées par un conseil d'administration composé de 11 administrateurs ayant les mêmes pouvoirs, les mêmes droits et les mêmes responsabilités et répartis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un minimum de 3 administrateurs indépendants provenant des membres individuels; • Au plus 8 administrateurs provenant des membres en règle corporatifs. <p>Les 11 administrateurs doivent siéger sur les comités de travail statutaires dont certains à titre de président, selon l'expertise, les compétences, les connaissances et l'intérêt de chacun. Le président du C.A. siège d'office sur tous les comités de travail. Il doit être présent lors des rencontres du comité de gouvernance/éthique.</p> <p>Le quorum est fixé à 6 administrateurs.</p> <p>Les comités de travail statutaires suivants se rapportent au conseil d'administration :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance/éthique et déontologie • Vérification des finances • Ressources humaines • Communication/Marketing/Financement <p>Des comités de travail opérationnel, identifiés par et se rapportant à la direction générale, peuvent être créés au besoin. La direction générale doit informer et faire rapport des activités de ces comités, au conseil d'administration.</p>

Loisirs Laurentides

330, rue De Martigny Ouest, bureau 100

Saint-Jérôme, Québec, J7Y 4C9



450-504-6080



info@loisirslarentides.com



www.loisirslarentides.com